

ADHESION A LA SOCIETE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU GERS

La Société Archéologique du Gers organise des **excursions, des journées thématiques** (journées d'archéologie), **attribue des prix** (l'un à des jeunes chercheurs, l'autre à une action de sauvegarde du patrimoine), **dispose d'une bibliothèque** (bibliothèque ouverte Mardi - Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 ainsi que les Lundi - Jeudi et Vendredi de 14 h 30 à 17 h 00.) ; possibilité d'achat d'ouvrages anciens ou de numéros de la revue.

... et d'articles publiés :

- **Découvertes préhistoriques** ou **gallo-romaines**
 - Études portant sur les **châteaux** féodaux et modernes, les **églises** romanes et gothiques, les **événements historiques** gersois, les **personnages** illustres etc.
 - L'**économie** à travers les âges : **agriculture**, modes d'exploitation, artisanat, petites industries, voies de communication, **routes, chemin de fer.**
 - Les structures sociales et leur évolution. les institutions locales depuis la féodalité jusqu'à nos jours. Une grande place est faite à l'histoire moderne et contemporaine.
- Le Président est M. Georges Courtès.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone (facultatif):

Courriel @ : (très utile: vous recevrez chaque mois des informations de notre association (calendrier, compte rendu des réunions, invitation etc.)

.....

. sollicite mon adhésion à la Société Archéologique et Historique du Gers.

. d'après les statuts de la Société Archéologique du Gers, tout nouveau membre doit être parrainé par deux adhérents ; si vous n'avez pas de préférence, deux membres du Bureau seront désignés.

Sinon, je souhaite être présenté par :

Mlle,Mme. M.....

et

Mlle,Mme , M.....

et je demande :

- **L'abonnement au Bulletin**, qui coûte 33 euro.

- La cotisation se monte à 3 euro. Elle permet de bénéficier des services offerts par la Société : prêts d'ouvrages sur place et renseignements particuliers.

- **L'adhérent qui est abonné au Bulletin doit verser 36 euro**

- L'adhérent qui souhaite recevoir en plus le volume des Actes des archéologues doit verser au total 45 euro .

- Pour l'étranger le supplément d'abonnement est de 5 euro.

Ci-joint chèque en règlement.

A renvoyer à :

Société Archéologique et Historique du Gers

13, place Saluste-du-Bartas BP 16 32001 AUCH CEDEX FRANCE